



DECISION MUNICIPALE N° 24/DM/CBO/SG/CIPM/2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 DU 24/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH A SARANG, GBA'ATA, KAWTAL, KAWTAL 2, ALAMADA, GAINDARA ET BOGUERA DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT 1, 2, 3, 4, 5, 6 ET 7. LOT 2 : GBA'ATA

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEE, EXERCICE 2025

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA
(Autorité Contractante)**

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu Le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'Arrêté N° 000192/A/MINDLEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BABA Nicolas aux fonctions de Maire de la Commune de Bétaré-Oya à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est ;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 du 24/03/2025 pour les travaux de construction des forages équipés de pompe à motricité humaine à Sarang, Gba'ata, Kawtal 1, Kawtal 2, Alamada, Gaïndara et Boguera dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est. Lot 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ;
- Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 21/05/2025 ;
- Vu La Lettre N° 002/L/CBO/SG/CIMP/2025 du 21 Mai 2025 portant proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1 : L'Entreprise **Ets GROUPE WELFARE CHANNEL, BP : 518 Bertoua, Tél. : 699 568 072**, est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 du 24 Mars 2025 pour les travaux de construction des forages équipés de pompe à motricité humaine à Sarang, Gba'ata, Kawtal 1, Kawtal 2, Alamada, Gaïndara et Boguera dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est. Lot 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. **Lot 2 : GBA'ATA**
 Montant de la Lettre-commande : **8 499 999 (Huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA TTC**
 Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP/EST ;
- DD MINMAP/L&D ;
- DD MINEE/L&D ;
- PDT/CIPM/B.Oya ;
- INTERESSE ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.

Bétaré-Oya, le **05 JUN 2025**
 Le Maire,
 (Autorité contractante)



Baba Nicolas
 Maire de la Commune
 de Bétaré - Oya